

- Communes concernées :**
- Chanteheux (27 %)
 - Croismare (69,2 %)
 - Laneuveville-aux-Bois (1,5 %)
 - Luneville (1,9 %)
 - Marainviller (68,8 %)
 - Moncel-lès-Luneville (0,1 %)
 - Thiébauménil (1,2 %)

Lechture des valeurs en pourcentages : > % de la surface du ban de la commune se trouve sur cette planche.
Les plans à l'échelle 1/5000 couvrent la totalité du territoire intercommunal.
Se reporter aux plans à l'échelle 1/20000 pour davantage de précision sur les secteurs urbanisés.

PLUI-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3 - Règlement d'urbanisme
Règlement graphique

Echelle : 1 / 5000 Planche n°06/32

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Communautaire n°2020- du 15/06/2020 approuvant le
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'habitat de la Communauté de Communes du Territoire
de Luneville à Baccarat.

0 100 200 300 400 500 m

- Zonage**
- Zones urbaines (U)
 - Zones à urbaniser ouvertes (UAU)
 - Zones à urbaniser fermées (ZAU)
 - Zones agricoles (A)
 - Zones naturelles (N)

- Prescriptions**
- Voies cyclables ou chemins piétons à conserver ou à créer
 - Secteur où l'existence de risques naturels (inondations ou cavités souterraines) justifie que soient interdites ou soumises à des conditions spéciales les constructions et installations de toute nature (R151-34 du Code de l'urbanisme)
 - Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)
 - Emplacements réservés

Éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural, etc. (L151-19 du Code de l'urbanisme)

- Éléments ponctuels
- Éléments linéaires
- Éléments surfaciques


Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue (L151-23 du Code de l'urbanisme)

- Réservoirs de biodiversité
- Éléments de paysage à protéger

Cadastr

- Parcelles
- Bâtiements
- Hydrographie
- Limites de sections
- Limites communales

Document révisé le 20/06/2020 à 18h32
Dossier DSDP 2019 - Date de l'état révisé : 2020



Zone traitée à l'échelle 1 / 2000 Plan n°07

Zone traitée à l'échelle 1 / 2000 Plan n°08

Zone traitée à l'échelle 1 / 2000 Plan n°12

Zone traitée à l'échelle 1 / 2000 Plan n°13